



Programme de Formation pour la Préparation à l'Examen de Chauffeur VTC

Intitulé de la Formation: Formation de préparation à l'examen de chauffeur VTC

Domaine de la Formation: Transport de personnes

Responsable de formation : Mme HOURIA

Langue utilisée pendant la formation: Français

Durée de la formation: 47h théoriques + 2h pratiques (49h)

Pré-requis: Avoir 3 ans de permis – Maîtrise du Français

Délais d'accès: Valider l'inscription 15 jours avant l'entrée en formation.

Dispositif: Formation en présentiel au 2 rue de la Fraternité, 93230 Romainville

Compétences visées

- Assimiler et appliquer le Code de la route ainsi que la réglementation encadrant le transport public particulier de personnes, afin d'exercer l'activité de chauffeur VTC dans le respect des obligations légales et de se présenter à l'examen dans de bonnes conditions.
- Acquérir les fondamentaux de la gestion et du développement d'une activité VTC, incluant les aspects juridiques, économiques, fiscaux, sociaux et commerciaux.
- Développer des compétences relationnelles et linguistiques permettant d'assurer une communication professionnelle efficace en français et en anglais, et d'offrir un service de qualité adapté aux attentes d'une clientèle variée.

L'objectif final de cette formation est de favoriser la réussite à l'examen VTC tout en formant des chauffeurs professionnels capables de s'adapter aux exigences et aux évolutions du métier.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Le stage de formation se déroule dans une salle adaptée, qui respecte les normes de sécurité en vigueur, disposant d'une capacité d'accueil de 20 places assises. La salle de cours est équipée de tableaux, de vidéoprojecteurs ainsi que de supports pédagogiques papier et numériques.

FORMAPRO favorise deux méthodes pédagogiques : la méthode transmissive et la méthode active. Il s'agit de transmettre les connaissances par le biais des formateurs et de rendre le stagiaire acteur de sa formation, afin qu'il construise ses savoirs à travers des situations concrètes, des mises en situation professionnelles, des exercices pratiques et des échanges.

Sanction de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire se présente à l'examen théorique VTC. En cas de réussite, une attestation de réussite est délivrée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, lui permettant d'accéder à l'examen pratique. Ce dernier est également évalué par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, qui statue sur l'aptitude du candidat à l'obtention de la carte professionnelle VTC.

Les cours

FORMAPRO - 2 rue de la fraternité , 93230 Romainville

N° de téléphone 01 89 71 73 71 - formapro.vtc@gmail.com - Siret 818 399 685 00010-NDA: 11930936593

Arrêté : VTC/15-02



Les cours sont dispensés en présentiel selon un programme défini à l'avance et conforme au référentiel de l'examen VTC. Le formateur aborde l'ensemble des thématiques prévues dans le parcours de formation et veille à la progression du groupe tout au long de la formation. Les enseignements s'appuient sur des supports pédagogiques fournis par FORMAPRO.

Les sessions de formation se déroulent du lundi au samedi, de 9h à 17h, selon un planning établi, pour une durée totale de sept jours (49h).

Modalités d'encadrement

La formation est assurée par des formateurs de FORMAPRO, qualifiés et expérimentés dans le domaine du transport de personnes et de la formation professionnelle. Les intervenants sont sélectionnés selon leurs compétences pédagogiques et leurs connaissances du secteur, afin de garantir un accompagnement de qualité tout au long de la formation.

Contenu de la formation (47h théorie + 2h pratique)

A — Réglementation générale des transports publics particuliers et des transports collectifs assurés sous la forme de service occasionnel (9h)

Objectifs :

- Comprendre les fondements juridiques du transport de personnes.
- Maîtriser les obligations et conditions d'exercice de la profession.

Contenu :

- Histoire et cadre juridique du T3P
- Textes législatifs nationaux et européens applicables au transport de moins de 9 personnes
- Le rôle des institutions : DREAL, CMA, préfectures
- Conditions d'accès à la profession : formation, moralité, véhicule, assurance
- La carte professionnelle VTC : procédures, renouvellement
- Capacité financière : calcul, justificatifs, démarches auprès du ministère chargé des transports
- Documents obligatoires à bord : registre, feuille de route, assurance, contrat
- Obligations en cas de contrôle routier et prérogatives des agents de contrôle
- Sanctions administratives et pénales, infractions, voies et délais de recours
- Responsabilités des intermédiaires, plateformes et exploitants VTC
- Prise en charge des PMR : normes et obligations

B — Gestion d'une entreprise (7h)

Objectifs :

- Acquérir les bases de la gestion administrative, comptable et fiscale d'une activité VTC.

Contenu :

- Charges fixes et variables : définition, calcul, planification
- Coût de revient, marge, seuil de rentabilité, prix de vente
- Choix du statut juridique : auto-entrepreneur, EI, EURL, SARL, SASU...
- Régimes fiscaux : micro-BIC, réel simplifié, TVA...
- Obligations déclaratives (URSSAF, impôts, INSEE)
- Protection sociale, régimes de cotisations (régime général, indépendants), prévoyance



- Composition et rôle des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, démarches d'immatriculation
- Modes d'exploitation : exploitation directe, location-gérance
- Logiciels et outils de gestion quotidienne
- Établir un devis, une facture, gérer les impayés

C — Sécurité routière (10h)

Objectifs :

- Renforcer la conscience professionnelle et réduire les risques d'accident.

Contenu :

- Entretien du véhicule, contrôle technique, usure
- Rappel du Code de la route : priorités, limitations de vitesse, ceinture, sanctions, radar, stationnement
- Le permis à points : infractions, récupération
- Conduite économique : éco-conduite, consommation, bruit, pollution
- Risques : alcool, stupéfiants, médicaments, fatigue, stress
- Accidents : comportement à adopter, premiers secours, déclarations
- Règles de prudence pour préserver la sécurité
- Téléphone au volant : interdictions et solutions mains-libres

D — Réglementation nationale spécifique de l'activité de VTC (7h)

Objectifs :

- Connaître les spécificités réglementaires françaises appliquées au VTC et savoir les appliquer concrètement.

Contenu :

- Conditions d'accès : inscription au registre des VTC, capacité financière, obligations administratives
- Réglementation applicable aux véhicules : dimensions, puissance minimale, âge maximal, signalétique obligatoire
- Réglementation des zones réservées : gares, aéroports
- Différenciation VTC / taxi
- Encadrement de l'utilisation des plateformes VTC
- Documents exigés en cas de contrôle : devis, contrat de transport, facture, justificatifs

E — Développement commercial (7h)

Objectifs :

- Acquérir des compétences en marketing et relation client pour développer son activité.

Contenu :

- Bases du marketing : analyse de marché, offre, clientèle cible, positionnement, détermination du prix
- Valorisation des qualités de la prestation commerciale VTC
- Prospection et réseautage professionnel
- Fidélisation et satisfaction client
- Présence sur les réseaux sociaux, référencement, avis clients
- Partenariats commerciaux (hôtels, agences, entreprises, plateformes)

F — Langue française et langue anglaise (7h)



Objectifs :

- Maîtriser les fondamentaux de la communication professionnelle en français.
- Interagir efficacement avec des clients non francophones.

Contenu :

- Mise à niveau : retour sur les bases et approfondissement
- Accueil client, politesse, vocabulaire professionnel
- Comprendre les demandes des clients et les reformuler
- Informer sur les trajets, tarifs, temps d'attente
- Demander des renseignements concernant le confort de la clientèle
- Expressions clés en anglais : accueil, directions, préférences
- Présentation des monuments et sites touristiques
- Vocabulaire de facturation et de devis
- Gérer un conflit ou une plainte avec courtoisie

Examen blanc et correction (inclus dans le parcours)

Objectifs :

- Préparer les stagiaires aux conditions réelles de l'examen.

Contenu :

1. Réalisation d'un examen blanc théorique et pratique
 - Organisation d'un examen blanc simulant les conditions réelles.
 - Évaluation des connaissances théoriques et pratiques des stagiaires.
2. Correction et retour sur les points à améliorer
 - Analyse des résultats et identification des points faibles.
 - Conseils et stratégies pour améliorer les performances avant l'examen.

Formation examen pratique (2h)

Objectifs :

- S'entraîner en conditions réelles à la relation client, à la conduite et aux échanges linguistiques.

Contenu :

- Mise en situation de course : prise en charge, conduite, paiement
- Scénarios de conversation (FR/EN) avec le client
- Conduite souple, confort du passager, gestion des imprévus
- Orientation dans Paris et ses monuments (explication touristique)
- Émission de facture, gestion d'une réclamation
- Retour à chaud et analyse personnalisée

Durée des épreuves

Durée totale des épreuves de la session d'admissibilité : 3h50

Durée totale des épreuves spécifiques (épreuve d'admission) : 50 minutes



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

FORMAPRO s'engage à accueillir et accompagner les stagiaires en situation de handicap. Le référent handicap de l'organisme MLADENOVIC Shayna étudie avec chaque stagiaire concerné les besoins d'adaptation pédagogique, matérielle ou organisationnelle.

FORMAPRO mobilise à cet effet un réseau de partenaires spécialisés : Agefiph (0 800 11 10 09), Cap emploi 93 (01 41 60 25 25), MDPH de Seine-Saint-Denis (01 83 74 50 00).
